

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

numéro
spécial-été

LA FRANCE EN MUTATION



NUMERO SPECIAL DU 8 JUILLET au 15 SEPTEMBRE 1988 - 18ème année - N°497 - 15 F

M 2242 - 497 - 15,00 F



Un «monarque républicain»

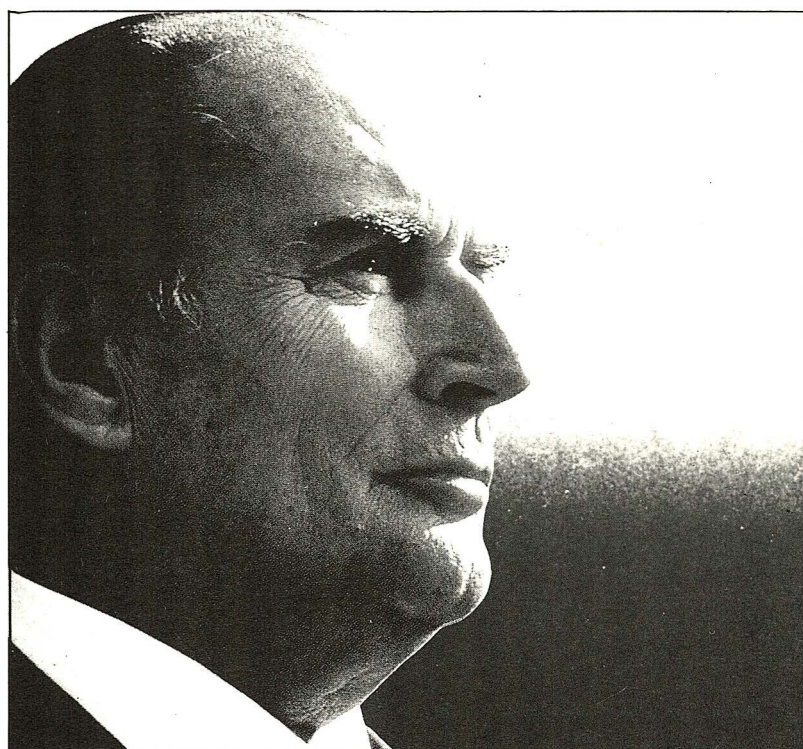
Comme les autres présidents de la 5ème République, François Mitterrand a été qualifié de monarque. Sous le trait polémique, derrière le paradoxe piquant d'un adversaire de «l'exercice solitaire du pouvoir» devenu fidèle serviteur des institutions qu'il contestait, apparaissent des réalités facilement observables - par exemple le culte de la personnalité et les phénomènes de cour qui ressemblent à ce qui était critiqué dans la monarchie selon Louis XIV.

Mais on aurait tort de se fier aux seules apparences. Si le septennat de Valéry Giscard d'Estaing fut en effet une monarchie caricaturale, François Mitterrand se tient à bonne distance de cette comédie du pouvoir, échappe plus que d'autres aux jeux pervers de la courtoisie et aux illusions de la puissance. S'en tenir aux clichés «louis-quatorziens» expose à ne pas saisir la relation que le Président entretient avec les traditions majeures de notre pays.

MEMOIRE

Républicain, François Mitterrand l'est sans aucun doute, dans son attachement à la Révolution française, dans sa fidélité aux grands hommes de la 3ème République et aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. La République est pour lui une mémoire, une tradition vivante et une vertu tant personnelle que collective. Et c'est au nom de cette tradition, hostile à l'autonomie et à l'autorité du pouvoir politique, que le porte-parole de la gauche s'est longuement opposé au général de Gaulle, dénoncé comme théoricien et praticien du «pouvoir personnel» dans le souvenir honni des deux Bonaparte.

N'en doutons pas : François Mitterrand s'inscrit dans une solide tradition républicaine. Mais cela exclut-il tout rapport avec l'histoire et l'idée monarchiques ?



Mais comment se fait-il que l'élu de 1981 et de 1988 exerce sans malaise ses fonctions de président de la 5ème République - alors que nos institutions se situent implicitement dans la tradition de la monarchie en se référant aux principes d'arbitrage, de continuité et d'indépendance de l'Etat qui furent ceux des Capétiens ? C'est que la tradition républicaine a fini par accepter l'autorité de l'Etat, qu'elle récusait autrefois au profit du régime d'Assemblée (celui de la 3ème et de la 4ème République) dont la faiblesse n'est plus à démontrer. Le fait est que l'actuel président a su demeurer fidèle à l'esprit et à la lettre de la Constitution, tout en la faisant évoluer dans le sens d'un meilleur équilibre entre l'Elysée et Matignon, en exprimant mieux que son prédécesseur l'idée d'arbitrage et en s'affirmant comme garant de la

continuité de la politique de la nation dans le domaine de la diplomatie et de la défense tout particulièrement.

LE PRE CARRE

Tel est le premier lien, indirect, que l'on peut établir entre François Mitterrand et la tradition capétienne de l'Etat. D'autres se sont noués, hors du strict domaine du droit constitutionnel, dans l'expérience que François Mitterrand a faite du pouvoir. Le candidat élu en 1981 avait tenu, en se rendant spectaculairement au Panthéon, à signifier son enracinement dans la tradition républicaine. Telle était alors la relation que l'élu de la gauche entretenait avec l'histoire, conçue dans l'oubli des siècles monarchiques...

Sur ce point, il ne fait pas de

doute que les conceptions de François Mitterrand ont évolué. D'abord parce que le président de la République a le sens du temps. Comme il le disait lors du dernier rassemblement de sa campagne, à Toulouse le 6 mai, il ne conçoit pas l'action politique comme limitée à sa propre vie, à sa seule présence au pouvoir, mais comme héritage et transmission. Il est clair que cette conception du temps a élargi sa vision de l'histoire et approfondi sa relation à l'Etat. A Toulouse, François Mitterrand évoquait «la France millénaire», «celle du Royaume et de la République», «celle de l'unité et de la diversité».

On ne saurait y voir de simples figures de style. Il suffit de lire les «Réflexions sur la politique extérieure de la France» (1) pour comprendre que le président de la République s'inscrit, dans le choix des mots, dans les intentions exprimées et par ses actes, dans la politique millénaire de la nation qui vise et affirme l'indépendance du pays à l'égard des empires. C'est ainsi qu'il exprime, selon les termes mêmes des rois capétiens, le souci de défendre le «pré carré» (la langue, l'industrie, la sécurité), d'affirmer l'identité collective face à un double vertige «celui du repli sur soi et celui de l'oubli de soi» et de faire prévaloir l'indépendance nationale dans une relation équilibrée entre la France et l'Europe.

Si nous ajoutons à ces principes le refus de soumettre l'Etat aux féodalités financières, qui fonde le socialisme de François Mitterrand, on constate que c'est bien la tradition capétienne qui est continuée, dans cette conception du bien commun (vraie définition de la République) qui inspire ceux qui ont le sens de l'Etat et du destin historique de notre pays.

B. LA RICHARDAIS

(1) Fayard

Tornade

Une droite dans tous ses états

La nette réélection de François Mitterrand le 8 mai, à la tête de l'Etat, et la courte victoire de la majorité présidentielle aux législatives ont complètement bouleversé la donne dans les milieux politiques.

Ainsi, à droite, ces récents événements ont-ils fait l'effet d'une tornade. Depuis sa défaite, Jacques Chirac se repose et laisse le soin à ses lieutenants, d'occuper le terrain. Barre poursuit plus que jamais son cavalier seul, bien décidé à mettre à exécution la menace lancée à ses ex-associés la veille du premier tour de l'élection présidentielle. Léotard tente de se refaire une santé à l'ombre de Giscard d'Estaing, dont on prédisait au lendemain du 10 mai 1981 une triste fin de carrière politique, mais qui, aujourd'hui se sent ragaillard par la défaite de ses deux anciens premiers ministres.

Pour ce qui concerne les deux grands partis de droite, les vocables même de « Rassemblement » (pour la république) et d'« Union » (pour la démocratie française), ne renvoient plus à la réalité qu'ils sont sensés désigner. En effet, l'un et l'autre sont victimes de forces centripètes qui risquent à plus ou moins brève échéance de les faire éclater. Pour la première fois dans son histoire, de graves dissensions sont apparues au sein du mouvement de Jacques Chirac. Certes les querelles intestines ont, de tout temps, existé mais elles étaient rarement étalées au grand jour. L'élection, avec une voix d'avance de Bernard Pons à la tête du groupe RPR de l'Assemblée nationale témoigne du profond malaise qui frappe actuellement le RPR.

A l'origine de cette fronde, on trouve bien sûr la victoire de F. Mitterrand et son corrolaire, la défaite de J. Chirac, mais aussi et surtout l'absence de

position commune de ses dirigeants face à certains problèmes comme la montée du Front National, ou encore l'ouverture. Dans ces conditions, le RPR se trouve confronté à l'alternative suivante: s'ancrer définitivement à droite et pactiser avec le Front National dont il partage, aux dires de Pasqua, certaines valeurs, ou remettre en question ses structures, afin de préparer l'avenir intelligemment. Tel est l'enjeu du débat qui oppose Pons à Seguin.

Toutefois, cette opposition paraît dissimuler une crise beaucoup plus grave. Car, si Philippe Seguin, conforté par sa courte défaite, n'a pas intérêt à fonder son propre mouvement - puisqu'il sait désormais qu'il bénéficie, au sein du RPR d'une forte audience et qu'il est en mesure de pouvoir prendre, à plus ou moins long terme, le contrôle de l'appareil - il n'en est pas de même de personnalités comme Michel Noir ou Alain Carrignon qui se sentent de plus en plus marginalisés. Qu'y-a-t-il de commun entre eux et un Eric Raoult qui, le soir du second tour des élections législatives ne put s'empêcher de dire au journaliste qui le questionnait: « Le Pen fera moins de voix, le jour ou on ne verra plus, à la télévision, Jack Lang, Isabelle Thomas ou Simone Veil »...? Cependant, bien que l'ex-ministre du Commerce extérieur et son collègue de l'environnement soient courtisés par l'Elysée, d'une part, et Raymond Barre, d'autre part, il n'est pas dit qu'ils franchiront aisément le pas. Il est probablement encore trop tôt.

Bien que le scrutin du 12 juin dernier lui a permis, pour la première fois de dépasser le RPR

en nombre de voix et d'élus, l'UDF, est aussi victime de tensions qui, à terme, peuvent lui être fatales. Déjà, le lendemain de l'élection présidentielle, certains de ses dirigeants jugeaient préférables de rejoindre la majorité présidentielle, par opportunisme, conviction ou dégoût pour la majorité sortante. Après les législatives ce fut au tour du CDS de reprendre son autonomie, au grand désespoir de Giscard d'Estaing et de Léotard. Rien d'étonnant à cela, car si les accords passés avec le Front National à Marseille, les déclarations de Pasqua et le soutien accordé à l'ex-ministre de l'Intérieur par Léotard, Madelin et Longuet, n'ont pas ouvertement divisé les responsables de l'UDF, ils ont cependant mis dans l'embarras les partisans de la modération, notamment les dirigeants du CDS.

Mais il est encore trop tôt pour dire de quoi sera fait la droite demain. Une autre échéance se prépare en coulisse dont dépendra l'avenir. Aussi, il y a fort à parier que le rapport de force qui vient de s'établir à droite ne se modifiera que lentement. En revanche, au sein de chacune de ses composantes des remaniements auront lieu qui contribueront, à leur manière, à la recomposition du paysage politique français.

Nicolas PALUMBO

Nouveaux lecteurs:

Profitez de notre offre spéciale

(page 16)

Editorial

Des mutations politiques esquissées, des bouleversements économiques et sociaux qui s'accomplissent avec rapidité et violence. Tel est le mouvement d'une époque qui suscite quelques espoirs et beaucoup de craintes: espoir d'un dépassement de vieilles divisions, crainte de l'éclatement d'une société qui s'interroge sur son identité et son avenir tout en cherchant à renforcer ses liens avec le passé.

C'est cette crise multiforme que nous tentons d'analyser, en soulignant ce qui ne devrait plus être accepté: l'injustice et la misère, les routines économiques, les illusions entretenues sur une Europe qui est à la fois le lieu d'une coopération possible et d'une concurrence acharnée.

Plutôt que d'énoncer un discours théorique sur la monarchie, les royalistes tentent ainsi d'exprimer leurs soucis, point différents de ceux éprouvés par l'ensemble des citoyens, de montrer l'actualité de leur projet politique et d'affirmer leur présence, certes singulière et encore discrète, dans un débat démocratique dont chacun sent, aujourd'hui, qu'il doit être approfondi et renouvelé.

Bertrand RENOUVIN

En quête d'identité

A un journaliste qui lui demandait, après son récent retour au gouvernement, comment elle avait vécu les événements après 1986, G. Dufoix répondait en substance que cela lui avait permis de prendre du recul et de réfléchir; et d'ajouter: «c'est important». Etat d'esprit trop rare; et pourtant... Après la victoire de 1981, ignorant déjà que la majorité présidentielle dépassait l'électorat de la seule gauche, l'appareil socialiste voulait tout pour le parti. Méconnaissant les limites et le sens même de l'élection du Président, le P.S. donnait peu après à la France le spectacle du Congrès de Valence qui restera dans les mémoires, et pas seulement dans celles de la droite qui en fera ses choux gras, comme le symbole du sectarisme et du dogmatisme.

Mais de quel dogme s'agissait-il ? La «rupture avec le capitalisme» va se traduire très prosaïquement par un programme qui avait une certaine cohérence: «en relançant la consommation et l'investissement, le gouvernement Mauroy espérait résorber le chômage dès 1981, réduire le déficit de la balance commerciale, diminuer l'inflation et parvenir à l'équilibre budgétaire. Mais pour n'avoir pas tenu compte de la contrainte extérieure... de l'état de délabrement de notre tissu productif, il fut obligé de faire machine arrière... Plutôt que de tirer véritablement les leçons de leur échec, les socialistes trouvent plus sage aujourd'hui de s'abstenir d'essuyer le moindre programme économique» (1).

En 1984, ce sera la «guerre» scolaire, maladroitement rallumée par les socialistes eux-mêmes. «N'oublions pas l'aveuglement de la direction socialiste... son militantisme revanchard, sa méconnaissance

Tout au long de son interminable cure d'opposition - avant 1981 - le Parti socialiste avait, ou semblait avoir, une identité claire. Son expérience mouvementée du pouvoir, a remis en cause cette belle certitude.



des véritables enjeux qui ont retardé l'apaisement nécessaire...» (2).

Il est juste d'ajouter que l'aveuglement touchait aussi nombre de partisans du camp adverse, et que le Président saura tirer à temps les leçons de l'événement, afin d'éviter une fracture définitive entre le pays et lui-même. J.-P. Chevènement, malgré une réputation jacobine solidement établie, calmera le jeu par un pragmatisme de bon aloi... mais que restera-t-il du projet initial ? Cette méconnaissance de la société civile rendra le P.S. relativement peu efficace dans la lutte contre la xénophobie renaissante. S'il a aujourd'hui largement récupéré «S.O.S.-Racisme», il n'en reste pas moins que l'imagination s'est située en dehors de ses rangs.

En 1985, le premier secrétaire Lionel Jospin, au congrès de Toulouse, s'engage à couper les «branches mortes» de l'idéologie socialiste; et le parti va remettre à jour une déclaration de principe qui le proclame encore «révolutionnaire»... Décalage que les difficultés

économiques mettent en évidence après avoir, bon gré mal gré, imposé des révisions déchirantes. «Il semble désormais impossible d'aller aux élections avec un programme en bonne et due forme, et les socialistes, en 1986, s'en accommodent, tentant de s'appuyer sur leur bilan, comme le souhaite d'ailleurs F. Mitterrand. L. Jospin reconnaîtra un jour, devant le bureau exécutif de son parti, que les socialistes avaient affronté 1986 un peu à court d'idées» (3).

Le congrès de Lille, en 1987, représente une tentative de retour aux sources. Le PS cherchera encore, à la veille de l'élection présidentielle, à présenter aux Français, sans se couper d'eux, une image de gauche crédible et entraînante. Pourtant, très vite, la personnalité du Président domine la campagne et le P.S., en porte-à-faux, succombe largement à une «tontonmania» étonnante: «Ne permettez pas que le soutien à François Mitterrand dégénère en une idolâtrie qui risque d'écoeurer les Français et qui révèle une nostalgie de la filia-

tion et un fantasme monarchique jusque-là inavoués» (2).

Quelle leçon tirer de cette évolution cahotique, de ces poussées d'idéologie mal rentrée, de ces retours en arrière précipités sous la pression des événements ? Il est juste de dire que pour un mouvement politique qui voit venir à lui des hommes d'origines diverses, la cohésion n'est pas chose facile et que tous les grands partis connaissent, peu ou prou, les mêmes problèmes. Il n'en reste pas moins que le Parti socialiste semble s'interroger sur lui-même et avoir du mal à appréhender les phénomènes de fond qui «travaillent» la société. Comme ses concurrents de droite, il se présente souvent comme une pure machine électorale. Sans doute ne s'est-il pas encore tout à fait remis de son arrivée aux responsabilités dans une Vème République dont il méconnaît moins la nature qu'autrefois, mais qui lui pose encore problème.

Alors ? Le P.S. est-il en voie de sclérose ? «Les militants socialistes ne sont pas en cause, ni ceux qui, parmi leurs dirigeants, ont acquis ou confirmé leur sens de l'Etat dans l'exercice de responsabilités ministérielles. Ce n'est pas non plus l'existence du Parti socialiste qui est contestée, mais seulement la logique de l'appareil, sa prétention au monopole, et par conséquent son attitude d'exclusion à l'égard de tous ceux qui ne sont pas dûment estampillés» (2).

Pierre CARINI

(1) «Le vide des discours économiques», Patrice Le Roué, «Royaliste» n°489.

(2) «Courte supplique à Lionel Jospin», Bertrand Renouvin, «Royaliste» n°486.

(3) «Le PS en quête d'une identité nouvelle», J.-L. Andréani, «Le Monde - Bilan du septennat».

De la cohabitation à l'ouverture

L'esprit et la lettre de l'actuelle constitution établissent une distinction entre la fonction présidentielle et la représentation nationale. Jusqu'en 1986, la coïncidence entre majorité présidentielle et majorité parlementaire a fait oublier cette distinction. Cette situation facilitait peut-être la vie politique au jour le jour, mais elle présentait l'inconvénient majeur de perpétuer une fracture dans la nation française. Dans «*L'avenir dure longtemps*», le comte de Paris pouvait écrire: «*Depuis la Révolution, nous avons pris l'habitude d'expliquer notre histoire par la lutte entre deux camps ennemis, toujours les mêmes sous leurs diverses apparences.... L'image d'un conflit biséculaire entre «deux France» est certainement séduisante par sa simplicité... Elle est surtout source d'illusions ravageuses, de méfiances et de haines absurdes, de visions mutilantes d'une réalité que chacun sait, par devers soi, infiniment plus complexe*»

LA COHABITATION

En mars 1986, le changement de majorité parlementaire contraignit les acteurs de la vie politique à la cohabitation. Pour l'essentiel, l'intelligence - et l'habileté - du Président ont fait apparaître la possibilité d'une autre relation entre les pouvoirs. Même si cette situation, non dénuée d'ambiguïté, était lourde de conflits larvés, elle n'en a pas moins fait émerger un nouvel équilibre institutionnel.

La fragilité de cet équilibre a été mise en évidence avant même la réélection de François Mitterrand: «*L'idée d'une dissolution succédant automatiquement à l'élection du chef de l'Etat procède d'une double*

L'histoire récente de la Vème République - législatives de 1986, présidentielles de 1988 suivies d'une dissolution - cohabitation et tentative d'ouverture, est riche en rebondissements. Pourtant, de cet apparent désordre un enseignement peut être tiré.

méprise sur la fonction présidentielle. D'une part celle-ci est une nouvelle fois confondue avec la représentation nationale, malgré la distinction de droit et de fait qui doit être maintenue et confirmée. D'autre part, comme leurs rivaux barristes et chiraquiens, les dirigeants socialistes s'obstinent à confondre l'arbitre désigné et le chef d'un parti, alors que ces deux fonctions sont rigoureusement contradictoires» (1). Cette analyse met en lumière la confusion des genres qui règne à gauche comme à droite; même si, depuis lors, le refus des centristes de répondre à une tentative maladroite d'ouverture rendait presque inévitable la dissolution de l'Assemblée sortante.

ARBITRAGE ET REPRESENTATION

Le résultat, qui n'a pas surpris les royalistes, de la dernière élection législative révèle que beaucoup de nos concitoyens savent maintenant établir une distinction entre la représentation nationale et le chef de l'Etat. Dans l'isolement, nombre d'entre eux refusent désormais de marcher au canon. De consultation en consultation, la logique monarchique, au bon et vrai sens du terme, apparaît de plus en plus. Même s'il a probablement été déçu par le résultat des législatives, le Président conserve plus que jamais les moyens d'exercer son arbitrage face à une opposition dont l'homogénéité est pour le moins incertaine, et à un parti socialiste qui n'a plus les

moyens d'exercer une hégémonie arrogante. Certes, l'absence d'une majorité nette présente des risques, mais F. Mitterrand peut présider à une recomposition du paysage politique. Celle-ci sera lente, car elle suppose que chaque formation fasse retour à ses véritables origines: la tradition démocrate-chrétienne est-elle

et un nombre croissant de Français qui expriment leur désarroi en votant pour l'extrême-droite ou en s'abstenant» (2). C'est pourquoi la recomposition politique qui s'annonce ne peut s'accomplir que si chaque formation se situe clairement par rapport à un projet à la fois audacieux et consensuel, pour toute la nation.

Quoi qu'il advienne, l'évolution récente a montré que la volonté de puissance inhérente aux grands partis - P.S. ou R.P.R. avait été freinée par un électoralat fatigué par l'affrontement stérile de deux blocs



compatible avec le libéralisme économique ? Des gaullistes sincères comme Michel Noir ou Alain Carignon peuvent-ils demeurer longtemps dans un parti devenu uniquement conservateur ?

L'OUVERTURE POUR QUOI FAIRE ?

Par ailleurs, si pour mettre en œuvre la politique que les circonstances imposent, le gouvernement doit rechercher le soutien le plus large, l'ouverture risque d'être d'autant plus facile à réaliser que le projet sera flou. «*Une ouverture qui se ferait au prix d'un renoncement à une politique novatrice risquerait de creuser l'écart entre la majorité politique*

antagonistes. Cette situation nouvelle est porteuse d'espoir, mais tout dérapage ne peut être écarté. Une alternance tranquille «*supposerait en fait une monarchie, c'est-à-dire un pouvoir pleinement arbitral qui garantirait que l'Etat, dans son expression suprême, échapperait à l'emprise de l'un ou l'autre camp. Tant que la démocratie ne sera pas fondée de cette manière, notre régime politique et notre système partisan demeureront dangereusement instables*» (3).

Alain SOLARI

(1) B. Renouvin, «Non à la dissolution», «Royaliste» n°488

(2) André Grjebine, «Ouverture, audace, consensus», «Le Monde», 24/06/88.

(3) B. Renouvin, «Une nouvelle donne», «Royaliste» n°490.

Emmanuel Todd répond à « Royaliste »

La nouvelle

Docteur en histoire de l'université de Cambridge et diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, Emmanuel Todd est chef du service de la documentation à l'Institut national d'Etudes démographiques. Il vient de publier un ouvrage, « La Nouvelle France », dans lequel il étudie les structures et les évolutions de la société française. Il a bien voulu présenter aux lecteurs de « Royaliste » ses travaux, que nul ne devrait aujourd'hui ignorer.

● **Royaliste:** Votre livre sur « La Nouvelle France » s'inscrit dans une analyse globale que vous aviez précédemment développée. Pourriez-vous nous l'expliquer ?

Emmanuel Todd: J'ai donné une présentation générale de ma thèse en 1983 dans « La Troisième planète ». J'ai essayé de comprendre pourquoi, au XX^{ème} siècle, sont arrivées en position dominante des idéologies très diverses dans des pays aux évolutions économiques comparables: pourquoi le monde anglo-saxon est devenu facilement libéral, pourquoi il existe une tradition individualiste et égalitaire française, pourquoi l'Allemagne du Nord et la Suède ont développé des social-démocraties presque spontanées, alors que la Russie et la Chine faisaient des révolutions communistes.

résiste le mieux. A partir de cette analyse, j'ai élargi ma thèse en distinguant sept grands types familiaux que je rattache à sept grandes catégories idéologiques.

● **Royaliste:** c'est là une analyse de type déterministe...

Emmanuel Todd: Je revendique ce déterminisme. Je crois à la possibilité d'établir une science sociale fondée sur des lois, sur des régularités statistiques. On m'a reproché ce réductionnisme, qui est le propre de toute science, mais qui n'est pas totalitaire en ce qui me concerne: j'ai la prétention d'expliquer des phénomènes politiques, mais pour moi la politique n'est pas la totalité de la vie et je n'ai pas l'impression d'expliquer grand-chose du destin humain. Par exemple, il n'y a pas de relation entre les arts

type égalitaire. C'est là que naît l'attachement aux valeurs de liberté et d'égalité.

La famille souche caractérise la structure périphérique: les relations entre parents et enfants y sont de type autoritaire, et les relations entre frères sont inégalitaires puisque c'est le principe de l'héritier unique qui prédomine en milieu paysan, où coexistent souvent trois générations. L'Eglise catholique est traditionnellement implantée dans ces régions, mais aussi le protestantisme.

Ces deux traditions, individualiste-égalitaire et autoritaire-inégalitaire, sont nécessaires pour faire la France car je pense que si le rejet par la périphérie des idées du centre n'avait pas eu lieu, il n'y aurait pas eu une mise en forme aussi virulente des principes de liberté et d'égalité. En Italie et en Espagne, où dominent de façon plus écrasante les systèmes familiaux libéraux ou égalitaires, il n'y a pas d'affirmation aussi forte qu'en France de ces principes.

« Deux traditions qui sont nécessaires pour faire la France »

M'intéressant plus particulièrement au communisme, j'ai identifié, dans des pays qui n'avaient rien de commun du point de vue de l'analyse marxiste, une structure sous-jacente qui est un type familial particulier, que j'appelle communautaire: les rapports entre parents et enfants y sont autoritaires tandis que les relations entre frères sont égalitaires. J'ai retrouvé ce modèle familial aussi bien dans des pays qui ont fait des révolutions communistes (Russie, Chine, Serbie, Vietnam) que dans des régions qui, en Europe, ont une tradition électorale communiste: par exemple en Italie centrale, dans une partie de la Finlande, et sur la bordure nord-ouest du Massif Central qui est aujourd'hui la région où le Parti communiste

de Toscane et les structures familiales de cette région: mon déterminisme s'applique donc à un domaine restreint.

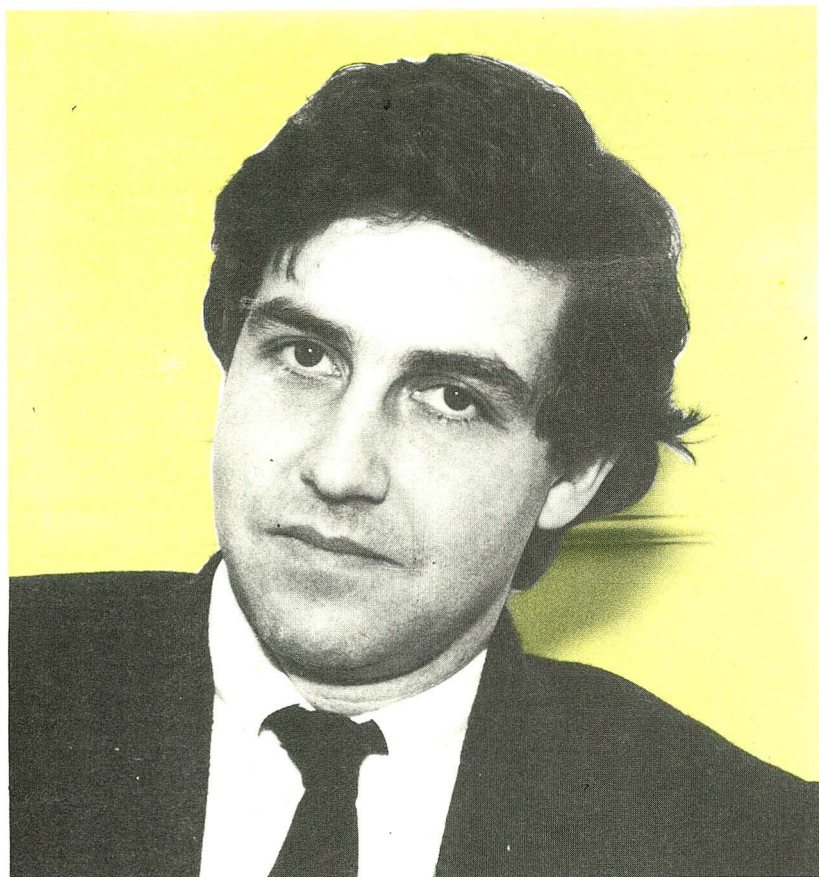
● **Royaliste:** Comment décrivez-vous la France jusqu'à ces dix dernières années ?

Emmanuel Todd: En simplifiant, je distingue deux grandes régions: un centre (le Bassin Parisien) et une périphérie comprenant la Bretagne, l'Occitanie moins la façade méditerranéenne, la Savoie, l'Alsace et une partie du Nord. Dans la structure centrale, qui est au cœur de la tradition politique française, on trouve la famille nucléaire égalitaire dans laquelle les rapports entre parents et enfants sont de type libéral, et les coutumes de transmission des patrimoines de

● **Royaliste:** Vous dites dans votre livre qu'il y a deux gauches et deux droites. Pouvez-vous les décrire ?

Emmanuel Todd: Toujours en simplifiant, chaque système définit des attitudes à l'égard de l'autorité et de l'égalité mais, à l'intérieur de chacun des systèmes, le dualisme gauche-droite peut s'exprimer. Paradoxalement, la gauche et la droite naissant de chaque système familial partageront des valeurs communes. En Angleterre, il est frappant de constater que les conservateurs et les travaillistes partagent des valeurs communes: ils sont également libéraux dans leurs pratiques politiques et assez peu intéressés par l'idéal d'égalité. En France, on observait au centre du pays une droite par-

France



tagée entre le principe libéral et le principe égalitaire, et un parti communiste attaché au principe d'autorité tandis que les ouvriers gardaient une pratique syndicale libertaire. Dans la périphérie, la tradition catholique avait produit une droite modérée qui s'opposait au socialisme issu de la tradition protestante. Ce sont là des régularités qu'on trouve dans toute l'Europe: les familles souche de l'Allemagne protestante conduisent à la social-démocratie, alors que la famille souche de l'Allemagne du Sud, catholique, produit une droite modérée.

● **Royaliste:** Selon vous, il n'y a pas seulement opposition politique entre traditions catholique et protestante ?

Emmanuel Todd: La question est complexe. Bien sûr, les protestants récusent l'autorité de l'Eglise mais, sur le plan temporel, ils admettent plus pleinement que les catholiques l'autorité de l'Etat.

● **Royaliste:** Vous dites que le parti socialiste n'est pas vraiment l'héritier de la Révolution française. Pourquoi ?

Emmanuel Todd: Le problème peut être abordé de deux façons. Dans le domaine idéologique, la Révolution était d'un très grand libéralisme quant aux attitudes sociales: elle s'est faite contre l'Eglise et contre l'Etat hérité de Louis XIV. Du point de vue de la structure familiale, on voit que les régions qui sont devenues les bastions stables du socialisme (l'Occitanie et une

partie du nord de la France) étaient au moment de la Révolution des lieux de tradition monarchiste - tempérée dans le Midi par le protestantisme qui a pris le parti tactique de la Révolution. En effet, l'idéal monarchiste et l'idéal socialiste sont assis sur la famille souche, qui respecte l'autorité de l'Etat - sous sa forme personnelle dans le monarchisme, sous sa forme abstraite dans le socialisme. Le Sud-Ouest n'est pas la seule région où cette relation peut être établie: la tradition social-démocrate de l'Allemagne du Nord ne contestait pas la monarchie... On voit d'ailleurs que le protestantisme est au carrefour entre monarchie et social-démocratie - d'abord en associant le rejet de l'Eglise et la soumission au roi, puis en favorisant la social-démocratie.

● **Royaliste:** Venons-en à la période actuelle. On parle beaucoup de la recomposition du paysage politique. Mais le socle lui-même a-t-il bougé ?

Emmanuel Todd: Mon sentiment est que le socle familial n'a pas bougé et que les valeurs qui structurent le paysage politique français demeurent identiques. Par exemple, la tradition libérale et égalitaire est beaucoup plus profonde que le système politique, elle est enracinée dans le patrimoine commun de la gauche et de la droite et dans les modes de vie. Ce qui me permet d'affirmer que le Front national ne durera pas, parce qu'il contredit la tradition française majoritaire.

Les bouleversements que j'analyse concernent le clivage gauche-droite, qui s'est effondré partout. Deux facteurs fondaient cette division classique: le facteur religieux qui structurait la droite et, d'autre part, une idée quasi-religieuse de la classe ouvrière qui marquait la gauche. Or la puissance sociale de l'Eglise est en train de disparaître et l'effondrement de la classe ouvrière détruit les références de la gauche. D'où la fin de la polarité gaullistes-communistes au centre, de même que la polarité droite catholique-socialisme à la périphérie.

● **Royaliste:** En ce qui concerne le Front national, ne pensez-vous pas cependant que ce mouvement peut retirer le plus

grand profit de l'effondrement qui touche à la fois la tradition catholique et la tradition communiste ?

Emmanuel Todd: Effectivement. Dans mes commentaires de l'élection présidentielle, j'avais souligné cette relation entre le succès du Front national et l'effondrement du catholicisme et du communisme, et je considère la réaction xénophobe comme un phénomène très sérieux et très profond.

Mais je reste optimiste en dernière analyse à cause de la stabilité de la culture française. En fait, si je suis jusqu'au bout la logique de mon système, le Front national m'inquiéterait s'il remplissait deux conditions que nous avons pu observer en Allemagne: d'une part la décomposition économique et religieuse (qui est un facteur commun à l'histoire du nazisme et à celle du Front national), et d'autre part la greffe de ce type de mouvement sur une structure familiale fondée sur l'inégalité, ce qui fut la cas en Allemagne.

En France, il n'y a pas de greffe sur ce type de structure familiale. Si je voyais le Front national prendre une nette influence dans les régions de famille souche, je serais inquiet. Mais tel n'est pas le cas. Le Front national a son influence maximale sur la façade méditerranéenne qui est une région de structure familiale égalitaire, et qui est une région très floue du point de vue anthropologique. N'oublions pas que cette région ne comporte pratiquement pas d'autochtones: outre un petit groupe provençal, il y a une forte proportion d'immigrés italiens, une très forte présence d'hommes venus du nord de la France et des immigrés d'Afrique du Nord. J'ajoute que ces derniers sont beaucoup moins nombreux (5% d'immigrés maghrébins dans les Bouches-du-Rhône aujourd'hui) que les immigrés italiens en 1930 (20%). C'est le succès du Front national dans cette région floue, sans population locale, où les problèmes se posent en fait entre des personnes qui sont historiquement étrangères au pays, qui me fait dire que le Front national ne parviendra pas à s'enraciner dans notre pays.

Propos recueillis
par Bertrand RENOUVIN

Au ban de la société

Pas une ride. La grande grève des roulants de la SNCF en décembre 86, ou la crise étudiante de 87, sont déjà des souvenirs lointains... Faudrait-il en déduire qu'entre les citoyens français, leurs employeurs, et l'Etat, règne une entente cordiale, et que rien n'éclatera dans le ciel serein de la rentrée ? Il paraît.

Jamais les faux-semblants n'ont été plus séduisants, et plus trompeurs.

Car il s'est produit, dans notre société depuis dix ans, trois changements, dont chacun ouvre sur un danger d'explosion à envisager.

UN DEPHASAGE CRITIQUE

Certes, le déséquilibre du marché de l'emploi n'inspire pas à ceux qui ont du travail le goût de revendiquer pour acquérir des droits. Trop heureux si leur pouvoir d'achat - bon an, mal an - résiste, ouvriers et employés s'inclinent devant la conjoncture que tout le discours social dépeint comme inéluctable et universelle: concurrence menaçante implique productivité accrue, donc technicité croissante d'où s'ensuit nécessaire dégraissage des effectifs, faible embauche, et risques perpétuels de la fermeture d'entreprises. En un mot, la «rigueur» a imposé sa loi.

Et c'est là que guette le premier danger: si, comme nous le croyons, cette modération n'est pas qu'une soumission passive, c'est une abnégation consentie en raison de la crise, un geste responsable dans un contrat tacite de co-gestion. Les entreprises qui ne développent pas sur cette base la participation, qui n'investissent pas dans la formation, et se reposent sur

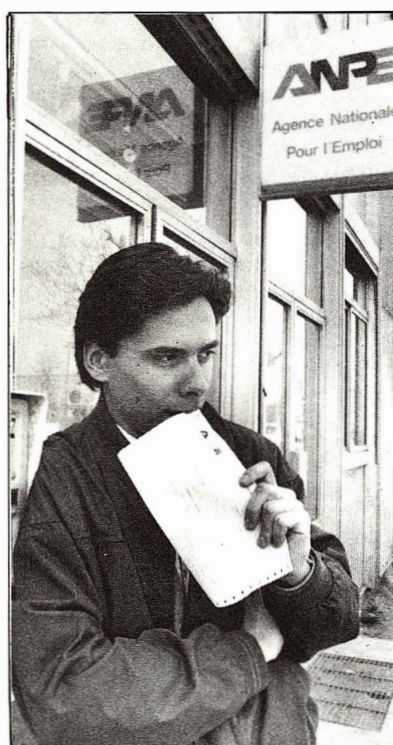
A peine dérangé par les personnels navigants d'Air France et d'UTA qui profitent des vacances pour un baroud d'honneur corporatiste, relancé par l'accident de l'Airbus, le front social est calme, trop calme...

la fatalité pour voir cet acquiescement indéfiniment reconduit, vont au devant de conflits plus aigus que tous les affrontements classiques.

Un second danger s'y ajoute. Il découle du désengagement syndical qui prive le patronat de ses interlocuteurs conventionnels, dont on s'aperçoit d'un coup qu'ils sont inadaptés et facilement débordés. Si des liens sociaux d'un nouveau type n'en ont pas pris le relais, les événements de 68 seront une faible comparaison pour évoquer le déphasage critique et les occasions brusques et paradoxales qu'il saisira pour se manifester.

L'ETOILE JAUNE DE L'ECHEC

Un troisième péril pourrait en augmenter les effets. Il ne provient pas du monde du travail, mais de ses marges: celles, par excellence, qui ne peuvent s'organiser à cause de leur faiblesse et de l'exclusion implicite dont elles font l'objet: chômeurs de longue durée, jeunes sans emploi, et pire parmi eux, jeunes gens à la formation technique inadaptée qui ont épuisé tout le spectre des «traitements sociaux» disponibles et s'aperçoivent au bout du compte qu'ils n'ont fait que fournir, aux charges de l'Etat, une main d'œuvre avantageuse et temporaire à des milliers d'employeurs opportunistes. Au terme de contrats à durée déterminée et de stages en plusieurs spécialités entrecoupés de TUC sans perspectives, les voilà brutalement rejetés sur le sable



de la grande pauvreté inavouée...

C'est ici que les bonnes intentions pavent plus d'un enfer. Le Revenu Minimum d'Insertion, présenté comme remède à ce type d'exclusion, est un leurre et une insulte: l'étoile jaune de l'échec épinglée au revers de milliers de personnes par toute une société qui substitue l'aumône bourgeoise aux exigences profondes de la solidarité. Certes, il est partout question de mesures d'accompagnement et de réinsertion, mais quel crédit leur accorder quand on a vu l'usage fait des TUC et l'abandon total de leur dispositif de formation ?

La perspective d'ensemble est fautive tant qu'elle privilégie l'assistance précaire. Elle ne fait que ramener au degré zéro de la

survie ceux que la dynamique sociale abandonne. Et c'est pauvre justice que d'afficher qu'on prend aux riches par l'IGF ce qu'on redistribue, comme si, du superflu des uns, serait comblé vraiment leur nécessaire, comme s'ils n'étaient qu'une charge dont une astuce comptable suffit à se débarrasser.

COHESION CONTRE ECLATEMENTS

Il y a extrême urgence à restaurer la cohésion sociale, à comprendre que c'est le même tissu qui inclue la famille, l'école, les entreprises, l'Etat gouvernant, et que toute politique, économique, sociale, et de l'éducation, a pour premier objet cette cohésion même. En d'autres termes, que la mise au rebut et le gâchis des hommes relève d'une gestion incompétente et à courte vue.

A défaut de quoi, l'effet cumulé des trois dangers que nous envisagions serait, sous une forme inédite à nos yeux, mais dont le phénomène Front National esquisse les contours, l'insurrection des bannis.

Une forte conviction, quelle que soit l'ouverture politique, doit rendre prioritaire cette ouverture sociale et rompre la logique de confort qui mène aux éclatements.

Jacques BLANGY

Nouveaux lecteurs:

Profitez de notre offre spéciale
(page 16)

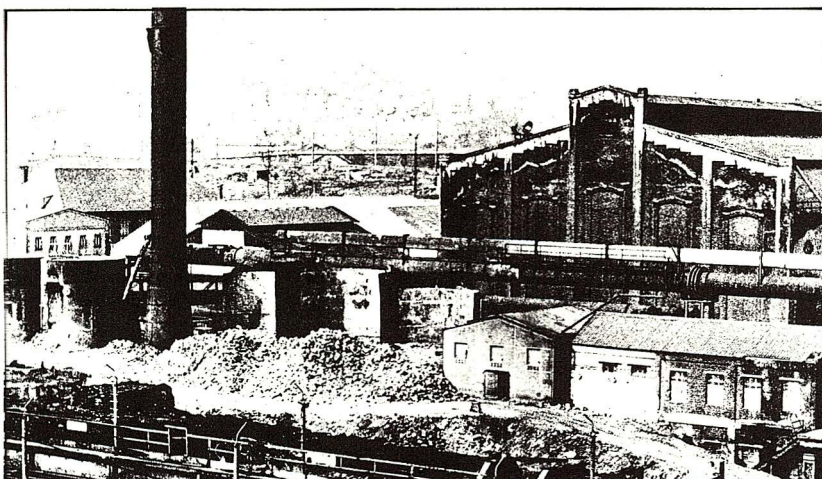
Economie et politique

Ainsi, en 1986, la gauche fut en partie battue aux élections législatives, non pas à cause de la politique économique menée en 1986, mais à cause de celle adoptée en 1981. Apparemment, les électeurs, aidés en cela par la malhonnêteté intellectuelle de la droite, ne s'étaient pas aperçu, qu'entre 1981 et 1986, la gauche avait rectifié le tir. Nous ne prenons pas, pour l'instant, position en faveur de l'une ou de l'autre, nous nous contentons d'essayer de comprendre. Bien sûr, on peut toujours dire que la gauche n'a pas su faire passer le message, mais, cela reste insuffisant.

En 1986, changement de majorité, la droite est élue sur un programme économique précis. Il s'agit pour elle de prendre le strict contre-pied de la politique économique menée par la gauche, toujours entre 1981 et 1983. Les socialistes avaient nationalisé et échoué dans leur tentative de relance de l'économie, il fallait donc, pour réussir à sortir de la crise et tenir la dragée haute à nos concurrents étrangers, privatiser. Les entreprises ne pouvaient pas investir à cause de la politique « keynésienne » de la gauche, qu'à cela ne tienne, laissons le marché jouer son rôle de régulateur, et tout ira pour le mieux. Tel était le discours qui tenait lieu de politique économique. A entendre aujourd'hui, nombre de commentateurs, l'action économique menée entre 1986 et 1988, est ce qui restera du gouvernement Chirac. Alors que pour l'essentiel, E. Balladur n'a fait que continuer celle de Bérégovoy. Preuve qu'à l'inverse de la gauche, la droite a très bien su faire passer le message, mais cela n'a pas empêché Jacques Chirac d'être vaincu le 8 mai dernier.

Cela dit, le problème ne se

Le politique et l'économique entretiennent l'un et l'autre de curieux rapports. En effet, une mesure économique prise par un gouvernement quel qu'il soit, n'est jamais -ou rarement- perçue à sa juste valeur par les électeurs.



situe pas à ce niveau. S'il existe un tel décalage entre le monde politique et la sphère de l'économie, c'est peut-être tout bonnement parce qu'ils n'ont pas les mêmes référents temporels. Une mesure économique ne peut être appréciée à sa juste valeur que sur la longue période. Or, les hommes politiques ne sont intéressés que par une seule chose qui est du domaine du court terme, leur réélection. Pas étonnant dès lors qu'on en arrive à de telles incompréhensions. Une mesure économique est aujourd'hui conçue en fonction d'impératifs de court terme, pour être mise en œuvre dans le court terme.

Il serait faux de dire que le corps électoral, dans sa grande sagesse a renvoyé dos à dos ces deux politiques, et qu'il souhaite voir s'en élaborer une nouvelle. Toutefois, il devient nécessaire de repenser l'action économique, en fonction de ce qui vient d'être dit.

Les nationalisations ne sont pas une mauvaise chose en elles-mêmes, encore faut-il qu'elles fassent partie d'un projet industriel d'ensemble plus ambi-

tieux et qu'elles ne soient pas uniquement la satisfaction pure et simple de phantasmes idéologiques. Les réussites des Japonais, des Allemands et, dans une moindre mesure, des Américains, est largement due à une politique industrielle suivie. On pourra nous rétorquer que les Japonais, les Allemands et les Américains, en bons libéraux n'ont pas de politique industrielle. Mais, rien n'est plus faux. Les Japonais avec le puissant MITI, en ont une, ainsi que l'administration américaine, qui vient de prendre une série de mesures destinées à favoriser

les recherches en matière de matériaux super-conducteurs, estimant ce domaine « fondamental » pour la compétitivité de leur industrie ...

DEFINIR DES PRIORITES

Si la France veut continuer à exister, il faut rapidement définir une politique industrielle adaptée aux besoins de l'économie contemporaine. La résolution d'une partie des maux que nous connaissons actuellement en découle, et notamment la résorption du chômage. C'est à cette seule condition que nous serons en mesure d'affronter le grand défi européen. Le marché ne peut pas remplacer le rôle de l'Etat dans ce domaine. Contrairement à ce que pensent les libéraux, il ne suffit pas de redonner la confiance aux entreprises pour que celles-ci investissent. L'expérience récente prouve que les entreprises préfèrent dans ce cas, spéculer plutôt que d'investir.

Mais pour que l'Etat assume ses responsabilités, encore faut-il que le politique et l'économique soit sur la même longueur d'onde. Ici, peut-être se situe la solution du problème.

Patrice LE ROUE

la nouvelle action royaliste

sur minitel

Pour en savoir plus...

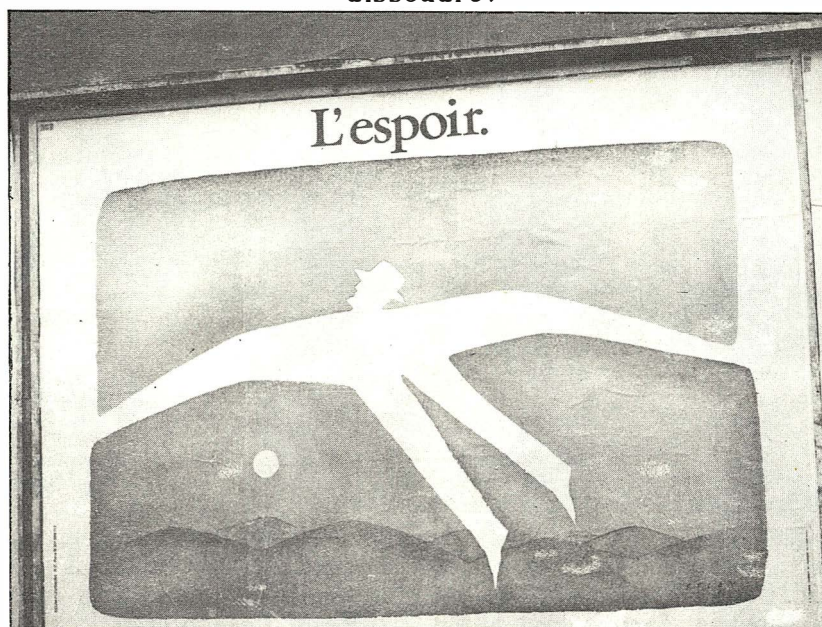
36.15 tapez AGIR*NAR

Mythes et réalités

Il est commode pour les européistes de présenter le débat comme celui entre partisans de l'Europe et anti-européens, comme celui de trois Français sur quatre. Au sein de ce consensus réuni en égalant anti-européens aux communistes et au Front national, ils peuvent imposer leur propre définition de l'Europe, celle de Monnet, toute autre devenant ipso facto « nationaliste » et anti-européenne. L'Europe de Monnet a une mythologie - celle du libéralisme économique et des Etats-unis d'Europe - et une réalité actuelle: l'épargne allemande, la banque allemande, la question allemande.

Promettre 4,5% de croissance en plus, 6% de baisse des prix et 2 à 5 millions d'emplois nouveaux à partir de 1992 est une extrapolation induite de la micro à la macro-économie. 1992 n'est pas la création d'un marché unique qui existe déjà. C'est la suppression aux frontières des derniers obstacles non tarifaires, techniques ou fiscaux, qui faussent encore la concurrence entre entreprises. La suppression de ces surcoûts est évaluée à 2% en moyenne du coût de production. On s'efforce d'étendre l'harmonisation aux charges sociales, c'est-à-dire aux droits des salariés, aux services (assurance, transport, banque) et si possible aux taux de change (ce qui ne signifie pas une monnaie européenne unique qui elle ne se décrète pas). Si un dynamisme nouveau s'ensuivait, sa mesure est incertaine. Mais encore faudrait-il dégager des moyens de le financer. Où le capital est-il secrété en Europe ? En Allemagne qui, pour le moment, préfère les bons du Trésor américain, voire les combinats de l'Est, aux pays où des gains de productivité sont possibles: le sud européen, mais aussi la France.

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'Europe mais de faire l'Europe qui, selon l'expression du président Mitterrand, assure l'avenir de nos nations au lieu de les dissoudre.



Comment un dynamisme nouveau se traduirait-il ? La théorie classique répond: par des transferts de facteurs de production, capitaux et hommes. Que dit la publicité pour 1992 orchestrée par M. Bosson, prédécesseur de Mme Cresson aux Affaires européennes: « vous pourrez acheter votre voiture en Allemagne, vous assurer en Angleterre et prendre votre retraite en Grèce » ! Et en France qu'est-ce qu'on fait ? Autant il faut s'ouvrir sur l'extérieur, étudier des langues étrangères, échanger, autant ceci n'a de valeur que si nous sommes d'un pays. La majorité continuera d'élire une résidence comme il en va dans les mariages mixtes les plus équilibrés. On confond liberté de circulation et dénationalisation. Le cosmopolitisme a une réalité: l'émigration et l'écroulement. On s'est déjà aperçu que les multinationales n'étaient jamais de vraies transnationales mais des sociétés bien nationales. D'une

part, on conçoit une coopération industrielle sur des programmes européens (Eurêka, Airbus, Ariane); d'autre part, on privilégie l'intégration financière par voie d'OPA où ce sont les capitaux qui commandent des empires industriels. Tout oppose ces deux voies vers l'Europe. C'est la seconde qu'emprunterait la banque allemande telle la Deutsche bank. Pourquoi prêter à autrui quand on peut en prendre le contrôle ?

On n'est pas moins géographiquement défini parce qu'on serait citoyen de l'Europe. On peut se sentir européen à Buenos-Aires. L'Europe est une civilisation individuelle. Mais l'Europe se définit aujourd'hui par sa situation géopolitique, sa place sur l'échiquier mondial qui est jusqu'à présent le fait de quelques-unes des nations qui la composent. Les relations entre celles-ci, pour des raisons démographiques, territoriales,

militaires, économiques, constitutionnelles, sont profondément inégalitaires. Si l'on parle de porter Monnet au Panthéon, on entend à peine mentionner le nom de Robert Schuman. Or si la démarche de ce grand Lorrain a été souvent associée à celle de Monnet, on voit bien tout ce qu'elle contenait de plus vrai qui la rapproche de celles de de Gaulle et d'Adenauer. Outre la dimension chrétienne, il y avait une compréhension de l'intérieur de la réalité de la question allemande. L'Europe pour eux trois a d'abord été le moyen d'ancrer l'Allemagne à l'Ouest. Il ne faudrait pas l'oublier au moment où le *Wunderkind* a quarante ans et qu'il ne veut plus qu'on l'embête à choisir entre Est et Ouest. Genscher est le plus populaire de ses hommes politiques parce qu'il rationalise l'inconscient collectif d'un peuple en vieillissement accéléré à la manière de la France de la première moitié du siècle.

Il ne faut pas se laisser obséder par 1992 apprécié à sa juste portée qui demeure capitale, par les DeBenedetti et Maxwell qui ne sont que des aventuriers à côté de la « main invisible » de quelques banques dont curieusement le public ne connaît pas les noms des présidents car ils sont anonymes (1), ni enfin par Gorbatchev qui fournit le prétexte idéal à la volonté allemande d'immobilisme. L'Europe ainsi hypnotisée serait un objet et non le sujet de l'histoire. L'Europe du possible, l'Allemagne du possible et pour cela la France du possible, exigent qu'on se refuse à fuir aucune des réalités, parfois déplaisantes, dans le rêve ou le mythe.

Yves LA MARCK

(1) Qui connaît M. Alfred Herrhausen, président de la Deutsche Bank ?



Le souci du comte de Chambord

A la veille du bicentenaire de 1789, pourquoi s'intéresser à ce comte de Chambord qui sembla achever les chances de la Monarchie en France en paraissant refuser, dans un anachronisme, un irréalisme, un purisme vite dénoncés car peut-être trop vite annoncés, toute compromission avec l'état de choses consécutif à la Révolution ? Le livre de Christine de Buzon porte ce sous-titre : « le fier suicide de la royauté », qu'elle tire de Hugo, dans sa jeunesse fervent royaliste. Mais plus que d'une emphase - inconstante - hugolienne, Ch. de Buzon, à qui le personnage de Henri Dieudonné est sympathique, témoigne, pour comprendre ce dernier, d'un esprit moderniste qui n'est pas nécessairement attention à ce qui se passe ici et maintenant et qui mal entendit déjà le Prince il y a plus d'un siècle. Serait-ce la malchance du dernier représentant de la branche aînée des Bourbons de n'engendrer à son propos et à ses propos - car il dit beaucoup - que malentendus ?

Henri V l'Incompris ? Et si Ch. de Buzon ferme son livre sur une légende qui sent la naphthaline et sur une grave erreur dynastique - par manque de méthode en tant qu'historien - est-ce témoigner d'une bigoterie royaliste que d'apercevoir une possible actualité de Henri V ? Il ne s'agit nullement de justifier l'injustifiable : l'incapacité pour celui qui est Roi à le devenir, lors même que la France, dans son électorat profond plus encore peut-être que dans sa représentation parlementaire lui était ou favorable ou indifférente. Or le jugement historique, contemporain déjà, n'a retenu que cette incapacité qui justifie une irritation de ceux qui virent la royauté si proche et sans cesse ajournée, comme si Chambord cachait son apathie derrière un drapeau... Qu'elle est cette effectivité, en fait toute jacobine, attribuée à un drapeau quand la royauté c'est l'effectivité d'une personne ? « Ma personne n'est rien, mon principe est tout », dit-il fièrement. Malentendus envers soi-même ? plus encore peut-être que malentendu entre une société qui évolue et un prince qui vit en esprit au temps, non même de Henri IV, mais plutôt de saint Louis, si l'on en croit l'auteur ? Ou bien, dans ce refus d'une royauté pervertie dès sa réinstauration, y a-t-il une dialectique, gage de la pérennité et de l'intégrité du projet royal ? Là où Ch. de Buzon, qui cite pourtant Bossuet sur la qualité paternelle de l'autorité royale, qui n'est en rien, en effet, paternalisme, voit contradiction de Chambord, là même où elle pose l'exclusion fautive et vaine d'un machiavélisme ou d'un fatalisme - au modernisme - du prince à propos du fondamental : la souveraineté et la liberté, il y a au contraire affirmation de ce qui a toujours été le principe de la monarchie capétienne et finalement de tout pouvoir légitime, à savoir soucieux du bien commun. Il n'y a pas libéralisme, ni apparent ni réel, quand Henri V se fait le garant de la liberté individuelle, de l'égalité devant la loi, de la liberté de conscience et d'une « société éclairée et chrétienne » (1) et il n'y a pas contradiction d'ici à la réaffirmation des « idéaux » traditionnels de la monarchie catholique.

Il y va du fondamental : de longues et utiles citations des manifestes du Prince, dont les écrits « furent ses actes », dit l'auteur. Toute sa vie le comte de Chambord a exposé sa « doctrine » : un enseignement éternel de la monarchie capétienne que l'on retrouve parfaitement restitué, pour notre époque, dans la description par Pierre Boutang de la nécessaire « dialectique du pouvoir » : « Le peuple, dont le regard vers l'en haut » - où se trouve

le souverain qui par définition est au-dessus - « demande au Prince la Justice » - là où se trouve aussi le père - « commence là où le Prince finit ; et le Prince commence là où le peuple finit, où le pouvoir résulte en consentement. Ou plutôt c'est ainsi qu'il recommence, que l'initiative - qui à chaque fois sa détermination légitime dans le bien commun présent - recueille comme sa matière et son remplissement dans ce consentement populaire » (2). Ce consentement fondamental du peuple, d'où provient avec la légitimité, qu'on ne peut hypothéquer sans pervertir l'essence du pouvoir lui-même, l'autorité royale, Henri V, l'a toujours requis, qui ne voulait être qu'un trait d'union entre les Français et non source de division, pour monter sur le trône de ses ancêtres. Ce consentement, il ne pouvait le confondre avec une seule représentation parlementaire, même de partis monarchistes, qui posant des exigences, en-deçà d'un consentement constitutif, se constituait davantage en corporatisme, majorité parlementaire qui d'elle-même ajourna sans cesse le vote de la monarchie. Ainsi apparaît bien le véritable souci de Henri V : non pas volonté d'une monarchie autoritaire, faisant disparaître le contrôle des deux chambres, et le suffrage universel - dont il réaffirme la nécessité au contraire (3), mais souci de son autorité, avec la peur, justifiée ou non, de sa perversion même, autorité qui ne peut-être fondée que sur le besoin de justice et donc la pérennité est due à un temps qui est celui des services rendus. « Si, devant l'Europe attentive, au lendemain du désastre et de revers sans nom, j'ai montré plus de souci de ma dignité royale et de la grandeur de ma mission, c'est, vous le savez bien, pour rester fidèle à mon serment de n'être jamais le roi d'une fraction ou d'un parti ». (4) Et c'est sans paradoxe, quoiqu'en dise Ch. de Buzon, mais fondamentalement (préférant à l'affaiblissement éventuel de la France Louis-Philippe ou Napoléon III), par là où il est Prince, que Henri V « ne pouvait proposer son dévouement que dans les moments troublés de la Révolution de 1848 ou de la période de 1871-1873 qui a connu la Commune ». Henri V ne pouvait s'affirmer que comme un recours possible.

Henri V, l'homme de la Contre-Révolution ? Ch. de Buzon ne fait que reprendre le jugement le plus immédiat et qui repose sur la vraisemblance (le drapeau blanc). Son réel projet social, son analyse « prophétique » - pour l'auteur lui-même - dès 1866, du déséquilibre européen engendré par la politique extérieure de Napoléon III, sa volonté de décentralisation et d'assurer « l'esprit d'égalité, c'est-à-dire de justice distributive, qui est aussi nécessaire au maintien de la liberté qu'à la direction des affaires publiques » (5), montrent quel roi moderne il aurait pu être et quels malheurs il aurait pu éviter à notre siècle si... L'uchronie n'a pas sa place ici. Fidèle, à la fois comme il devait l'être et comme il ne sut peut-être pas l'être, à l'essence même de la royauté, Henri V a une actualité, réaffirmée par l'actuel comte de Paris : « Le comte de Chambord disait qu'il fallait reprendre le grand mouvement de 1789. Je n'ai pas cessé de m'inspirer de cette pensée » (6). Sachons relire ses manifestes.

Axel TISSERAND

Christine de Buzon - Henri V, comte de Chambord, ou le fier suicide de la royauté, Ed. Albin-Michel : 130 F franco.

(1) Lettre du 23 janv. 1851 à Berryer (4) Lettre de 1879 au Mis de Foresta.

(2) Reprendre le pouvoir, P. Boutang. (5) 1862

(3) Programme du 5 juil. 1871. (6) L'avenir dure longtemps.

Pour préparer le bicentenaire

■ Gérard Leclerc



Ne règne-t-il pas une sorte de confusion autour du bicentenaire de la Révolution française ? Les disparitions successives de Michel Baroin et d'Edgar Faure ont marqué par avance sa célébration d'une sorte d'incertitude tragique. La nomination à leur suite du fils d'une grande dynastie républicaine devrait sans doute permettre une redéfinition de ses objectifs. Les premières déclarations de Jean-Noël Jeanneney ont répondu à une attente mais elles ont donné le sentiment que ce nouveau maître d'œuvre participait de l'ambiguïté fondamentale de l'événement qu'il devait célébrer. Sa volonté de ne voir dans la Révolution qu'une étape grandiose de la libération humaine et, en dépit de ses bavures, de ne retenir qu'une expérience globalement positive, provoque une certaine gêne. Est-il d'ailleurs si assuré de lui-même lorsqu'il ajoute que 1789 marque le début pour les communautés humaines, de la décision de ne plus fonder la loi que sur la seule volonté générale, hors de toute extériorité (extériorité sociale ou religieuse probablement) ?

Mais dire cela, c'est prendre parti dans une violente querelle de fond, qui a toute chance de diviser profondément la nation et de reproduire toutes ses luttes civiles. Partir de cette pétition de principe présente l'avantage de nous libérer d'une conception purement commémorative et de provoquer un débat. C'est aussi choisir le risque (Jean-Noël Jeanneney n'y pense apparemment pas) de faire avouer à la Révolution toutes ses potentialités les plus inquiétantes et les plus totalitaires. Lorsqu'on prend un tel risque, il faut l'assumer jusqu'au bout, ce qui suppose d'abandonner l'autocélébration bénisseuse pour le dialogue contradictoire.

Edgar Faure avait préféré la solution unanimiste, qui consistait à reprendre dans les événements ce qui pouvait faire l'objet d'un consensus national, par exemple les droits de l'homme. Et plutôt que de chercher la querelle, il espérait investir pour le présent et l'avenir, en faveur d'une société garantissant mieux les droits de ses citoyens. Une telle démarche était bien conforme au tempérament du regretté président, toujours prompt à trouver des majorités d'idées et détestant attiser les situations conflictuelles. Mais la question, ou plutôt les questions infinies, posées par la Révolution échapperont difficilement à la discussion publique.

Le cardinal Lustiger vient de prendre une initiative qui ne sera pas de médiocre importance dans la célébration du bicentenaire. Elle n'était certes pas inscrite au programme et on se demandera comment Jean-Noël Jeanneney l'assumera. L'Eglise de Paris a toujours vénéré les prêtres et religieux martyrisés lors des massacres de septembre 1792. Mais en demandant à Jean-Paul II leur canonisation, le cardinal n'a pas pu ne pas mesurer l'impact qu'elle aurait dans le cadre du bicentenaire. La dimension religieuse de la Révolution est écrasante et n'est pas tout à fait étrangère à sa dimension politique. Michelet et Quinet l'avaient affirmé hautement au siècle dernier, et en regrettant que le catholicisme n'ait pas été alors extirpé de France pour toujours.

Et quand Jean-Noël Jeanneney pose le problème d'une autoinstitution de la société, il a probablement conscience de participer de la tradition laïque républicaine, celle qui veut fonder le droit indépendamment de tout recours religieux et de toute transcendance. Mais ce faisant, il se montre disciple de Rousseau, établissant en fait la volonté générale, cet être mythique, en situation de transcendance. Augustin Cochin l'avait

parfaitement compris : *« Ainsi, le Contrat social n'est pas un traité de politique - c'est un traité de théologie, la théorie d'une volonté extra-naturelle, créée dans le cœur de l'homme naturel, substituée en lui à sa volonté actuelle, par le mystère de la loi, accompli au sein de la société contractuelle, ou volontaire, ou de pensée, sous les espèces sensibles du sacrement de vote. Rousseau mène l'homme au-delà de son état actuel, cherche à découvrir en lui, à dégager, à développer le germe d'un état nouveau. Le citoyen est un être idéal, comme l'habitant de la septième enceinte du château de l'âme de sainte Thérèse. Pas plus que cet habitant, il n'est un être imaginaire, chimérique. Il est, en un sens, plus vrai que l'être actuel, l'explique dans ses directions et dans ses fins, et non dans sa réalité présente qui est insaisissable, accidentelle, impensable ».*

Si Rousseau est le saint Augustin de cette nouvelle religion, comme le dit encore Cochin, les conséquences de son magistère sur la décennie révolutionnaire ne peuvent être sous-estimées, et elles expliquent en partie le fonctionnement et le dérapage des nouvelles institutions. Mais les questions doivent être convenablement posées. Celle du contrat social en est une, parmi d'autres. Il ne s'agit pas d'opposer le réquisitoire systématique au panégérique éperdu. Même s'il est difficile de ne pas se laisser emporter par les passions contraires que 1789 (comme date symbolique) déchaîne depuis deux siècles, il importe, avant tout, de mieux comprendre l'enchaînement des faits, l'ébullition idéologique afin de mieux nous comprendre avec les antinomies et les apories dont nous vivons toujours en héritiers du monde moderne.

Les royalistes entendent prendre leur part de la tâche commune, qui est à la fois d'ordre historique et d'ordre philosophique. Par chance, les progrès dans les deux ordres ont été considérables depuis quelques années. On ne rendra jamais assez hommage au travail réalisé par François Furet et plusieurs autres à qui ont dû, enfin, une problématisation historique qui a permis de sortir d'une longue glaciation idéologique, jacobine puis marxiste, du phénomène révolutionnaire. Du coup, de nouveaux champs ont été découverts pour la recherche, champs culturels, institutionnel, économique, religieux. Une relecture des historiens majeurs du siècle dernier (l'ultime redécouverte qui n'est pas la moins prometteuse étant ce de Taïne) permet aussi de reconsidérer d'un œil neuf les grands conflits d'interprétation.

Il me semble quant à moi, pour revenir à Rousseau et à Cochin, qu'une des questions majeures est celle de l'articulation du politique, du droit et du religieux car c'est cette articulation que la Révolution a remis le plus violemment en cause. Bertrand Renouvin l'avait bien vu dans son livre *La République au roi dormant* : *« Alors que le projet de Rousseau est d'instituer une société sans transcendance et un pouvoir sans autonomie, il est toujours contraint de réinsérer dans son raisonnement l'extériorité qu'il prétendait abolir ».* Nous nous tournons donc vers Jean-Noël Jeanneney qui a posé d'emblée la question, presque en prenant ses fonctions. Accepterez-vous que la famille royaliste participe au débat de fond que vous désirez ouvrir ? L'occasion est trop belle en tous cas pour qu'on la gâche en pur divertissement ou en affrontements stériles. Au moment où toutes choses bougent, la décennie révolutionnaire nous permet d'interroger les principes de notre modernité avec ses chances et ses périls.

Gérard LECLERC

Devenir Français

Nationalité et citoyenneté selon le comte de Paris

Devant l'ampleur de la protestation, le Premier ministre eut la sagesse de confier l'examen de la question à une commission de sages présidée par M. Marceau-Long, dont les auditions publiques télévisées firent beaucoup pour révéler la complexité du problème. Sortis du cadre réglementaire où certains prétendaient les enfermer, voici que les critères de l'appartenance nationale échappaient soudain aux conceptions communes et rabâchées; ils s'enracinaient dans l'histoire la plus lointaine, la spiritualité la plus profonde, et une communion dont l'émotion partagée était l'un des seuls signes saisissables. Pierre Chaunu, membre de la commission, nous en est témoin, les conditions posées à une naturalisation sélective paraissaient d'un seul coup dérisoires, sauf la plus empirique,

Le 12 novembre 1986, Albin Chalandon présentait, au nom de Jacques Chirac, Premier ministre, le projet portant réforme du code de la nationalité. On sait l'indignation que souleva parmi les démocrates de tous bords comme chez les royalistes politiques, l'inspiration centrale de ce projet hâtif. Il ne semblait viser qu'à s'attacher les voix des patriotes chauvins, et celles, désemparées, des quartiers submergés par l'afflux d'immigrés.

celle du vieux *jus soli*, que l'on venait de vouloir abroger.

En revanche, à mesure que la nation révélait son mystère, les aspects juridiques et légaux de la vie civique gagnaient en exigence et en clarté. Ce qui était en cause à propos des nouveaux venus, ou nouveaux-nés sur notre sol, c'était leur mode d'insertion, de participation à la chose publique, et la nôtre propre; en un mot, notre commune citoyenneté.

La menace de cette loi par-

tiale étant écartée, il faut que la réflexion se poursuive, et nous ne savons pas meilleur moyen de l'approfondir que de consulter la pensée de celui qui demeure parmi nous le témoin de la Nation telle que ses ancêtres peu à peu lui donnèrent forme. Et si ce fut là l'œuvre communautaire en vérité, il fallait à chaque page d'histoire un auteur qui posât son sceau au nom de tous, et devant Dieu. Le comte de Paris est cette autorité.

UNE ALLIANCE LEGITIME

Dans ses écrits récents comme dans les plus anciens, le Prince se refuse à théoriser la nation. Il la sent, et la fait ressentir à celui qui lit, comme un mystère vivant, le fruit d'une rencontre sans cesse renouvelée entre la diversité des hommes, des ethnies, des paysages et des événements, avec l'émerveillement de le voir prendre forme, couleur et saveur en dépit de tout ce qui menaçait son être... Un voyage au long cours guetté par les tempêtes et les mutineries, les naufrages et les sabordages, mais au terme duquel un itinéraire a été décrit, une voie ouverte, unique, originale et témoignant de l'universel humain, une personne historique tendant vers l'éternel. Au passage, le Prince écarte d'expérience sûre les faux-semblants: Non, la nation

française n'est pas définie par la race, ni par la langue, ni par le territoire en tant que tel, ni par la doctrine, aussi juste soit-elle, encore moins par la force déployée. Par contre, que serait-elle sans la diversité des cultures et des langues, celle de ses horizons par où elle participe aux élans de la planète, et la nécessité qu'elle s'est donnée d'être entre tout cela le lieu commun, le lien et l'alliance, au nom d'un unique et perpétuel projet.

L'adhésion à ce projet, qu'elle soit implicite et coutumière comme pour chacun de nous, ou assumée dans l'héroïque par les grandes figures de notre histoire et jusque dans l'épopée paradoxale de la Révolution, est ce qui constitue l'appartenance française, notre intime et légitime nationalité. Comprendons que le Prince ne s'attarde pas sur les règles juridiques de son attribution. Ce serait façonner un dogme auquel serait forcé de «croire» le naturalisé, alors que la seule maxime à retenir est médiévale et simple: «*l'air de France rend libre*».

Mais c'est à partir de cette liberté que se construit, et se détruit parfois, le lien social et politique, le contrat de confiance critique aux gouvernants et les solidarités actives sans lesquelles les communautés civiles ne peuvent survivre. A cette citoyenneté, le comte de Paris dédie une réflexion continue, attentive; il la prend au mot de son credo démocratique et lui pose un défi qu'il est seul, aujourd'hui, à pouvoir formuler avec douceur et fermeté.

Il lui propose de se réformer.

Luc de GOUSTINE

On ne peut que conseiller de se reporter aux deux livres récents de Monseigneur le comte de Paris: «*Lettre aux Français*» (prix franco 53 F), «*L'avenir dure longtemps*» (prix franco 99 F).



Des royalistes en politique

Depuis les premières années de son existence, la NAR poursuit avec ténacité un double objectif indispensable à la réalisation de son projet monarchique: réintégrer la tradition royaliste dans le débat démocratique, et faire en sorte qu'elle soit représentée en tant que telle dans les institutions nationales et locales.

Il faut dire que, sur ce point comme sur tant d'autres, l'Action française, qui a exercé un quasi-monopole sur le royalisme de 1908 jusqu'à 1971, ne nous a pas facilité la tâche. L'extrémisme anti-démocratique et anti-parlementaire de Charles Maurras avait conduit les royalistes à se comporter comme des émigrés de l'intérieur, coupés de la vie du pays et rêvant de lui imposer leurs dogmes par une contre-révolution violente. D'où la nécessité première de repenser le royalisme dans sa relation avec la démocratie, selon la voie tracée par le comte de Paris dès avant la guerre, et de montrer à la classe politique et à l'opinion publique que les royalistes étaient des citoyens à part entière, et non des nostalgiques balançant entre l'exposé abstrait de leur doctrine et les compromissions pratiques avec l'extrême-droite.

AMBIGUÏTÉ ?

Mais un mouvement ne peut se contenter de positions négatives ou purement théoriques. Il fallait encore que la Nouvelle Action Royaliste se situe clairement sur l'échiquier politique, et par conséquent s'engage dans les débats du moment, sans pour autant s'inscrire dans un des deux camps. Il y a quelques années, ce choix semblait paradoxal et le pari d'une existence auto-

Dans la vie politique, la Nouvelle Action royaliste joue un rôle encore discret, mais aussi nécessaire que singulier.



nome impossible à tenir. Tout parti ou mouvement devait être forcément rattaché dans une catégorie de droite ou de gauche, et ceux qui ne se plaient pas à cette règle semblaient voués à la marginalité ou à la disparition.

De fait, la NAR fut souvent regardée comme un mouvement ambigu. Répertoire comme une formation « royaliste de gauche » en raison de ses campagnes anti-racistes, de son opposition constante au giscardisme et de son soutien à François Mitterrand en 1981, elle déconcertait aussi par ses campagnes électorales autonomes et par son refus de soutenir globalement le parti socialiste avant comme après 1981.

Cette prétendue ambiguïté résultait pourtant d'une analyse rigoureuse. Pour les royalistes, il est indispensable d'établir une nette distinction entre le chef de l'Etat, garant de l'arbitrage, de

l'unité et de la continuité, et d'autre part le parti qui le soutient. Cette distinction est en train de devenir une réalité politique admise. Elle justifie a posteriori notre choix de 1981 et de 1988 en faveur de François Mitterrand, et la distance que nous avons conservée à l'égard des socialistes aux élections législatives de juin 1981, de mars 1986 et de juin 1988.

PRESENCE

Cette attitude nous condamne-t-elle à vivre dans un superbe isolement ? D'abord, on voit aujourd'hui que la NAR n'a fait qu'anticiper l'évolution qui se dessine aujourd'hui - celle qui vise à dépasser le traditionnel clivage entre la droite et la gauche par une recomposition du paysage politique. Ensuite, le caractère non-partisan de notre démarche

ne signifie pas que nous répudions toute forme d'engagement aux côtés d'autres forces politiques pour des objectifs précis. Ainsi, dans le cadre du combat contre le racisme et la xénophobie, que nous menons depuis notre fondation, la NAR a participé à la coordination rassemblée contre la réforme chiraquienne du code de la nationalité et aux manifestations qui ont eu lieu sur ce point, de même qu'elle participe activement aux rassemblements anti-racistes en province - par exemple ceux qu'organise « Marseille-Fraternité ».

De même, sur le plan électoral, la NAR était représentée par Bertrand Renouvin dans le comité national de soutien à François Mitterrand et elle a participé très activement à la campagne du président de la République. Et s'il est vrai que les royalistes n'ont pas soutenu l'ensemble des candidats socialistes aux élections législatives de juin dernier, ils n'ont pas manqué de soutenir les candidats de l'ouverture et tous ceux qui étaient directement exposés au Front national.

Mais l'avenir ? Notre participation efficace à la campagne présidentielle, sans esprit de récupération et sans intention manipulatrice, notre rôle décisif dans certaines circonscriptions très disputées, montrent que la NAR est, en toute indépendance, un partenaire loyal et nécessaire. Dès à présent, elle se prépare à jouer son rôle aux élections municipales de 1989, où elle peut espérer obtenir une représentation significative.

Après sa renaissance intellectuelle, le royalisme démocratique affirmera pleinement, dans les années qui viennent, sa volonté de participer, sur le plan local et national, à la vie politique de la nation.

Sylvie FERNOY

La Nouvelle Action Royaliste et VOUS

Un nouveau lecteur qui découvre pour la première fois la Nouvelle Action Royaliste grâce à ce numéro « spécial été » a de bonnes raisons d'être surpris. Nous voudrions ici lui donner quelques clés pour lui permettre de mieux comprendre et de mieux juger qui sont réellement les royalistes de 1988.

De bonnes raisons d'être surpris, il y en a plusieurs. La première est de découvrir notre existence. Dépourvue des moyens financiers qui lui permettraient des campagnes publicitaires à l'intention du grand public, la N.A.R. est trop peu connue. Notre presse a une diffusion relativement restreinte: nos revues trimestrielles « Lys Rouge » et « Cité » ne sont vendues que par abonnements et notre bimensuel « Royaliste », quoique diffusé dans les kiosques, ne touche en général qu'un public déjà averti. Pour la plupart des lecteurs de ce numéro il s'agit donc d'une véritable découverte.

Une autre raison de surprise est notre engagement politique. Depuis le début du siècle l'Action Française avait exercé un quasi-monopole sur le monarchisme et l'avait petit à petit entraîné dans les sentiers douteux de l'extrême-droite. C'est souvent cette image d'un royalisme extrémiste qui est demeurée dans les esprits, en dépit des efforts du comte de Paris, qui rompant avec l'Action Française dès 1937, a cherché par son action personnelle, à sortir l'idée royaliste de ces sentiers bourbeux. Fidèle à la pensée du Prince, la Nouvelle Action Royaliste tente depuis près de vingt ans de redonner son véritable visage au royalisme. Engagés dans la vie de la cité, nos choix peuvent surprendre, et même être contestés. Mais ce qui est indéniable c'est qu'ils ont toujours été effectués hors de tout esprit partisan: sans nier la bipolarisation de la vie politique de notre pays, nous

nous refusons à la considérer comme inéluctable et ce n'est jamais en fonction des critères gauche/droite que nous nous déterminons.

Alors, quel est notre but, quelles sont nos perspectives ? Notre but est clair. Convaincus que des institutions monarchiques seraient les mieux adaptées au gouvernement de la France, nous voulons faire partager notre conviction par tous ceux qui ont le souci de l'avenir de notre pays. Dans quelle perspective ? Dans celle de faire adopter une modification de notre actuelle Constitution, déjà monarchique dans son esprit, mais qui ne comporte pas son terme logique qui est d'assurer, par l'hérédité, une pleine et complète indépendance du chef de l'Etat.

Cette tâche, que nous nous sommes fixée, est déjà bien engagée tant dans l'intelligentsia et le monde politique qui suivent attentivement nos démonstrations que dans l'opinion publique comme le prouvait un sondage IPSOS qui donnait récemment 17% d'opinions favorables à l'établissement de la monarchie.

C'est à nous aider à la poursuivre et à la mener à son terme que nous convions tous ceux qui, comme nous, ont comme souci majeur le bien de la cité.

Mais avant de s'engager, il est normal de vouloir mieux nous connaître et mieux nous comprendre, c'est pourquoi nous invitons nos nouveaux lecteurs à profiter largement des propositions qui leur sont faites dans cette page.

Yvan AUMONT

ORGANISATION

La N.A.R. est dirigée par un Comité Directeur assisté d'un Conseil National élu par les adhérents. Chaque année, un Congrès ouvert à tous les adhérents détermine les grandes options du mouvement. Dans les régions et les départements des délégués sont chargés de représenter la N.A.R. et d'organiser l'action locale.

ADHESION

L'adhésion à la N.A.R. est concrétisée par une « demande d'adhésion » et par le versement régulier de cotisations. Les adhérents participent à la définition de la ligne du mouvement, élisent les dirigeants, sont informés par une publication interne confidentielle: « La lettre aux adhérents ».

Une documentation complète vous sera envoyée sur demande.

SESSION

Les 3 et 4 septembre une session d'information, animée par Bertrand Renouvin, aura lieu en Bretagne à l'intention de ceux qui voudraient compléter leur information sur la N.A.R. Prix total de la session 150 F (repas et logement). Les nouveaux lecteurs y sont tout spécialement conviés. Téléphonez-nous (1-42.97.42.57) pour demander le programme complet et les bulletins d'inscription.

MINITEL

La N.A.R. est dotée d'un service minitel (36.15 code AGIR*NAR) qui vous permet de consulter notre documentation et de nous interroger sur tous les points pour lesquels vous désiriez des explications.

De plus du 5 juillet au 2 septembre un grand jeu sur le thème de « La Révolution » vous permettra de tester vos connaissances historiques et de gagner de nombreux lots.

Faire connaissance

Afin de nous mieux connaître nous vous proposons de profiter d'une offre exceptionnelle, qui sans aucun engagement de votre part, vous permettra de vous informer plus complètement.

Nous vous offrons:

- ♦ un abonnement de trois mois à « Royaliste »,
- ♦ une brochure « Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui ? »,
- ♦ un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris,
- ♦ un livre de B. Renouvin: « La république au roi dormant », synthèse sur l'histoire du royalisme, sa place dans la société d'aujourd'hui, ses perspectives d'avenir,
- ♦ une documentation complète sur la N.A.R., ses activités, ses publications.

Le tout, qui représente une valeur de 210 F, vous est proposé pour 90 F seulement. En dernière page de ce journal vous trouverez le bulletin-réponse qui vous permettra de bénéficier de cette offre vraiment exceptionnelle.

Sachez aussi qu'il est possible d'avoir des renseignements supplémentaires en nous écrivant, ou mieux encore, de nous interroger par minitel (36 15 code AGIR*NAR).

« Royaliste » reprendra sa parution bimensuelle normale le 15 septembre et vous pourrez le trouver en vente dans les principaux kiosques et dans les Maisons de la presse.

L'idée royaliste

La monarchie, est-ce une utopie ?

L'utopie, c'est un projet jamais réalisé, hors du temps et de l'espace.

Tel n'est pas le cas de la monarchie :

- c'est elle qui a fondé notre pays. C'est elle qui l'a accompagné dans la plus grande partie de son histoire : plus de huit siècles ! Aujourd'hui encore, notre action diplomatique s'inspire des principes de la monarchie capétienne et nous lui devons notre démocratie représentative, inventée par Louis XVI en 1789, réalisée après 1814.

- c'est elle qui constitue toujours le régime de la moitié des pays de l'Europe de l'Ouest, qui sont des démocraties exemplaires, plus paisibles et mieux garanties que la nôtre.

Ancienne et moderne à la fois, la monarchie ne cesse d'être adaptée aux nécessités du temps.

La monarchie, est-ce bien nécessaire ?

Oui, si nous voulons que l'Etat exprime l'unité du pays, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque le président de la République, quoi qu'il veuille et quoi qu'il fasse, est toujours considéré comme l'élu d'un camp contre un autre camp.

Oui, si nous voulons que l'Etat remplisse son rôle d'arbitre, par-delà les partis politiques, les classes sociales et les groupes d'intérêt.

Oui, si nous voulons que notre liberté soit garantie par un recours ultime contre un extrémisme toujours possible.

La monarchie réalise des objectifs concrets, que chacun cherche à atteindre, sans bien y parvenir.

La monarchie, comment la faire ?

Ce n'est pas difficile ! Notre Constitution est déjà monarchique dans son esprit, et le général de Gaulle envisageait de faire du comte de Paris son successeur.

Il s'agit simplement d'aller jusqu'au bout des principes posés en 1958, qui exigent l'indépendance du chef de l'Etat, la continuité du pouvoir, un arbitrage effectif ...



Rien ne se fera sans le consentement des Français, sans leur accord exprimé par le suffrage universel.

La monarchie est possible, légalement, démocratiquement.

Les royalistes sont-ils des marginaux ?

L'idée royaliste a inspiré la plupart de nos traditions politiques, aussi bien le libéralisme que le gaullisme et le socialisme originel.

Il est vrai que cette idée s'est figée et durcie entre les deux guerres. Mais la Nouvelle Action Royaliste a renouvelé la tradition monarchiste, tout en la rendant plus fidèle à elle-même.

Aujourd'hui l'idée royaliste est à nouveau présente dans le débat intellectuel et politique, grâce à la presse de la Nouvelle Action Royaliste (plusieurs titres) et grâce aux campagnes que mène ce mouvement : aux présidentielles, aux législatives, aux municipales, les royalistes sont à nouveau présents.

Les royalistes sont-ils des extrémistes ?

Non. Ils sont en dialogue permanent avec tous les courants politiques démocratiques, avec toutes les familles d'esprit. Non. Ils n'ont cessé de faire campagne contre le totalitarisme, quelle que soit sa forme, et mènent un combat actif contre le racisme et la xénophobie.

Non. Car leurs principes politiques impliquent le refus de la guerre civile, la défense du droit à la différence - religieuse, culturelle régionale - et du pluralisme politique.

Les royalistes, où se situent-ils ?

A droite ? Non pas.
A gauche ? Non Plus.

Tout simplement parce que cette division artificielle empêche de comprendre les véritables enjeux. Par leurs choix, par leurs refus, les royalistes tentent de faire prévaloir une nouvelle conception de la politique, ni abstraite, ne sectaire. Mais sans complaisance.

Telle est la tâche que s'est fixée «Royaliste», hors des idées reçues, hors des sentiers battus.

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Date de naissance:

Profession:

Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part l'offre exceptionnelle (décrite en page 15) comportant un abonnement de trois mois, deux livres, une brochure et une documentation. Le tout d'une valeur de 210 F pour 90 F seulement.

Règlement à l'ordre de «Royaliste», 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
C.C.P. 18 104 06 N Paris

royaliste ♦

SOMMAIRE: p.2: Un «monarque républicain» - p.3: Une droite dans tous ses états - p.4: La quête d'identité - p.5: De la cohabitation à l'ouverture - 6/7: Les deux France - p.8: Au ban de la société - p.9: Economie et politique - p.10: Mythe et réalité - p.11: Comte de Chambord - p.12: Préparer le bicentenaire - p.13: Nationalité et citoyenneté - p.14: Des royalistes en politique - p.15: La N.A.R. et vous.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Directeur de la pub.: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France